

tenue sous la présidence de Madame Pouget, assiste(e)
de Monsieur Soli et Madame Gazeau, Conseillers
En présence de Madame Belgueche, Rapporteure publique
Madame Ravera, Greffier

09 heures 30

01)

DOSSIER N° 2204283

RAPPORTEURE: Madame Dorothe Gazeau

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de rejet indemnitaire correspondante à la facture impayée suite au devis intitulé « 19 RUE ST CATHERINE MO MISE EN SECURITE », pour un montant de 3.240 € TTC.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Maitre BLAIS Brynjolf

Defendeur

COMMUNE DU CANNET

SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI

Arrete le 27/11/2024

La présidente du tribunal

M. POUGET